

AG 2 juillet 2018

RAPPORT MORAL

En 2017, le SRP a continué à se développer dans un environnement politique plutôt favorable où nos élus parlent de plus en plus d'économie sobre en carbone et en ressources, d'économie circulaire, de recyclage ... Ne boudons pas notre plaisir et saluons cette évolution à laquelle nous avons toujours œuvré, souvent malheureusement sans réussite, mais sans jamais nous décourager !

Le SRP se félicite d'avoir accueilli de nouveaux adhérents tant au niveau des membres actifs avec Baudalet, Périplast et TT Plast que des membres associés où la majorité de nos grands fournisseurs a rejoint notre syndicat. Ces nouvelles adhésions sont le signe que le pouvoir attractif du SRP est bien réel et surtout que sa représentativité a fortement progressé.

Une récente enquête interne a conduit le SRP à estimer que ses membres représentent à fin 2017 70% de la régénération plastique française, avec une certaine variabilité selon les MPR. De nombreux membres sont donc encore susceptibles de nous rejoindre et il appartient à chacun d'entre nous d'œuvrer dans ce sens. Les nouveaux membres actifs, statuts obligent, ne peuvent être que nos concurrents mais la promotion de notre profession, de ses actions comme de ses attentes, justifie cet effort.

Parmi ces attentes il en est deux qui nous tiennent tout particulièrement à cœur :

- ✓ Nous peinons à imposer le qualificatif de « régénérateurs » qui caractérisent si bien nos métiers et nous souffrons toujours du vocable « recycleurs », ce mot fourre-tout qui englobe indistinctement des collecteurs de déchets, des négociants en déchets, des régénérateurs parfois et des utilisateurs de MPR ... Nous continuons à agir sans relâche pour que la spécificité de notre profession soit reconnue à sa juste valeur : faire des déchets des MPR, prêtes à l'emploi par les plasturgistes.

- ✓ Nous entendons régulièrement dire, particulièrement par ceux qui pourraient utiliser des MPR mais n'en utilisent pas, que la qualité de nos MPR ne serait pas suffisante. A ces détracteurs nous répondons inlassablement que les régénérateurs sont des industriels qui, comme les industriels des secteurs plus traditionnels, ont mis en place des systèmes de qualité certifiés et qu'ils produisent dans ce cadre des MPR conformes aux cahiers des charges de leurs clients, que plusieurs d'entre elles sont certifiées par des organismes reconnues (CSTB, Eucerplast ...) et que certaines qualités de R-PET sont reconnues aptes au contact alimentaire. Cette critique injustifiée doit cesser !

Ces attentes insuffisamment satisfaites ne doivent pas occulter des actions que nous avons su mener à bien et qui font notre fierté :

- ✓ C'est ainsi, parce que nous étions les seuls à pouvoir le faire de manière pertinente, que nous avons pu diffuser en mars 2017 les résultats de notre étude « ICV des MPR ». Tous les acteurs de la filière disposent désormais des **Eco-profils des MPR** produites par les membres du SRP, au même titre et sur les mêmes bases que les résines vierges dont elles issues. Ils peuvent ainsi constater en se rendant sur notre site, que les MPR sont toujours plus avantageuses sur le plan environnemental que les résines vierges : elles émettent jusqu'à 17 fois moins de CO₂ et consomment pour leur production jusqu'à 9 fois moins d'énergie non renouvelable.

- ✓ Nous avons souhaité valoriser les performances des MPR par des Certificats d'économie carbone. Ils sont remis par nos membres à leurs clients afin de leur permettre de quantifier précisément les économies carbone qu'ils réalisent en utilisant des MPR en substitution de résines vierges. Nos clients en sont friands et attendent que les pouvoirs publics les reconnaissent officiellement.

- ✓ Cette initiative a largement contribué à la reconnaissance de l'expertise du SRP et a attiré l'attention sur la pertinence des avis qu'il émet. C'est ainsi que nos avis, en particulier sur le PET opaque et le PS, correctement relayés par les media, ont contribué à faire évoluer des positions un peu trop dogmatiques. Pour le SRP, au-delà de tous les discours, ce qui compte c'est la recyclabilité opérationnelle des produits en fin de vie, ce qui suppose l'existence d'une filière pérenne avec des débouchés pour les MPR produites à partir de ces déchets dans le respect des cahiers des charges validés.

- ✓ Pour faire face à ces demandes accrues d'expertise, le SRP s'est organisé autour de GT sectoriels et de positions consensuelles que ses experts se chargent de promouvoir partout où ils sont invités et en particulier :
 - Ministères : travaux sur l'économie circulaire et les engagements volontaires ...
 - CITEO : travaux sur les conséquences liées à la généralisation de l'extension des consignes de tri ...
 - Workshops dédiés aux MPR organisés conjointement avec la Fédération de la plasturgie dont nous sommes membres

A mi-année 2018, il est clair que l'année 2017 est désormais loin derrière nous et qu'il nous appartient de réussir ensemble une année 2018 aussi riche que l'a été 2017. L'objectif est ambitieux mais nous sommes optimistes sur notre capacité collective à l'atteindre.

François AUBLE